

ATTENDU QU'après consultation, le corps professoral a désigné mesdames Chantal St-Pierre et Louise Briand ainsi que monsieur Michal Iglewski;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie :

QUE monsieur Michal Iglewski, professeur titulaire, directeur du module de l'informatique, soit nommé de nouveau membre du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, à titre de personne désignée par le corps professoral, pour un mandat de trois ans à compter des présentes;

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, à titre de personnes désignées par le corps professoral, pour un mandat de trois ans à compter des présentes :

—madame Chantal St-Pierre, professeure, directrice adjointe du module des sciences de la santé, Département des sciences infirmières, en remplacement de monsieur Martin X. Noël;

—madame Louise Briand, professeure, responsable des programmes de deuxième cycle en section des entreprises collectives, Département des sciences comptables, en remplacement de monsieur Guy Bellemare.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

59228

Gouvernement du Québec

### **Décret 217-2013, 20 mars 2013**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la réunion du Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières qui se tiendra les 24 et 25 mars 2013

ATTENDU QUE se tiendra à Montréal (Québec), les 24 et 25 mars 2013, une réunion du Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Finances et de l'Économie et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste :

QUE le ministre des Finances et de l'Économie, monsieur Nicolas Marceau, dirige la délégation québécoise à la réunion du Conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières qui se tiendra les 24 et 25 mars 2013;

QUE la délégation soit composée, outre le ministre des Finances et de l'Économie, de :

Madame Mélanie Malenfant, directrice adjointe, cabinet du ministre des Finances et de l'Économie;

Monsieur Richard Boivin, sous-ministre adjoint, ministre des Finances et de l'Économie;

Monsieur Pierre Rhéaume, directeur général, ministère des Finances et de l'Économie;

Madame Veerle Braeken, directrice, ministère des Finances et de l'Économie;

Monsieur Benoît Aboumrad, conseiller, ministère des Finances et de l'Économie;

Monsieur Marc-André Turcotte, conseiller en relations intergouvernementales canadiennes, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer les positions du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

59229

Gouvernement du Québec

### **Décret 224-2013, 20 mars 2013**

CONCERNANT l'adhésion de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe à l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

ATTENDU QUE diverses municipalités sont parties à l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts;